

GESTION DES EMPLACEMENTS : DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Assemblée générale ADA BFC – 4 mars 2021



Objectif & Méthode

- Genèse de l'étude : Retours de terrain d'apiculteurs, d'agriculteurs, des collectivités locales, ADAs
- Objectif : identifier les difficultés et les éventuelles solutions
- Méthode :
 - Identification des territoires pilotes
 - Enquête téléphonique (11 personnes)
 - Journées d'échanges :
 - Haute-Saône et Doubs : Secteur Besançon (7)
 - Jura : secteur Dole (6)
 - Yonne : secteur Nord et Auxerrois (6)
 - Animations présentées : discussions libres, animation « post-it », cartographie des emplacements, préconisations & suggestions



- Les résultats sont issus des propos des apiculteurs sur leur représentation de la problématique

Retour des discussions libres

- Un sujet aux multiples ramifications :
 - Cohabitation entre apiculteurs
 - Installation
 - Foncier
 - Collectivité locales et privés
 - Ressources
 - Aménagement du territoire
 - Economique
 - Administrations
- Dans un contexte très évolutif :
 - Réchauffement climatique
 - Marché du miel
 - Concurrence des miels étrangers
 - Développement des études sur la compétition entre abeilles et pollinisateurs sauvages
 - Conservatoire abeilles noires et création de zones naturelles
 - Raréfaction des ressources
 - Sensibilisation du consommateur aux miels toutes fleurs



Critères de choix d'un emplacement

- La disponibilité des ressources mellifères sauvages et cultivées dans le rayon de butinage
- La facilité d'accès
- L'exposition au soleil et au vent
- La proximité de l'eau
- La distance à parcourir depuis son domicile
- Le bon relationnel avec le propriétaire du terrain
- La présence d'autres ruchers
- La présence d'habitations



La recherche d'emplacement est difficile et l'impasse sur un ou plusieurs critères est nécessaire

Critères d'évaluation de la saturation de ruches

- Le nombre de ruchers présents aux alentours
- La comparaison des quantités récoltées entre les ruchers
- Le rapport entre la quantité de ressources dans le paysage et dans la ruche
- Des échanges et des discussions entre apiculteurs
- Le comportement des colonies (agressivité, pillage, etc.)
- La dynamique des colonies



- La confidentialité des emplacements empêche l'identification des apiculteurs et du nombre de ruches sur un secteur
- Sur la déclaration de ruchers, il n'y a pas d'indication du nombre de ruches à la commune

Les difficultés liées aux ressources : nectar, pollen & eau



➤ **Les ressources diminuent** : les haies, les forêts, les cultures mellifères, les ressources sauvages et l'eau.

➤ **Les causes** :

- Réchauffement climatique
- Rôle des acteurs territoriaux (ONF, agriculteurs, élus, citoyens)
- Urbanisation

« L'ONF répond seulement à la demande des apiculteurs pour les emplacements. La forêt n'est pas gérée de manière à favoriser les abeilles »

➤ **Les conséquences** :

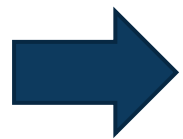
- Restriction des zones mellifères et du nombre d'emplacements disponibles
- Miellées courtes et précoces, saisons chaotiques
- Augmentation de l'hétérogénéité des rendements selon les territoires
- Surpopulation sur certaines zones
- Charge de travail supplémentaire (nourrissement, abreuvoirs, transhumances)
- Dynamique des colonies

Lorsque les miellées et pollinées sont abondantes, le nombre de ruches importe peu

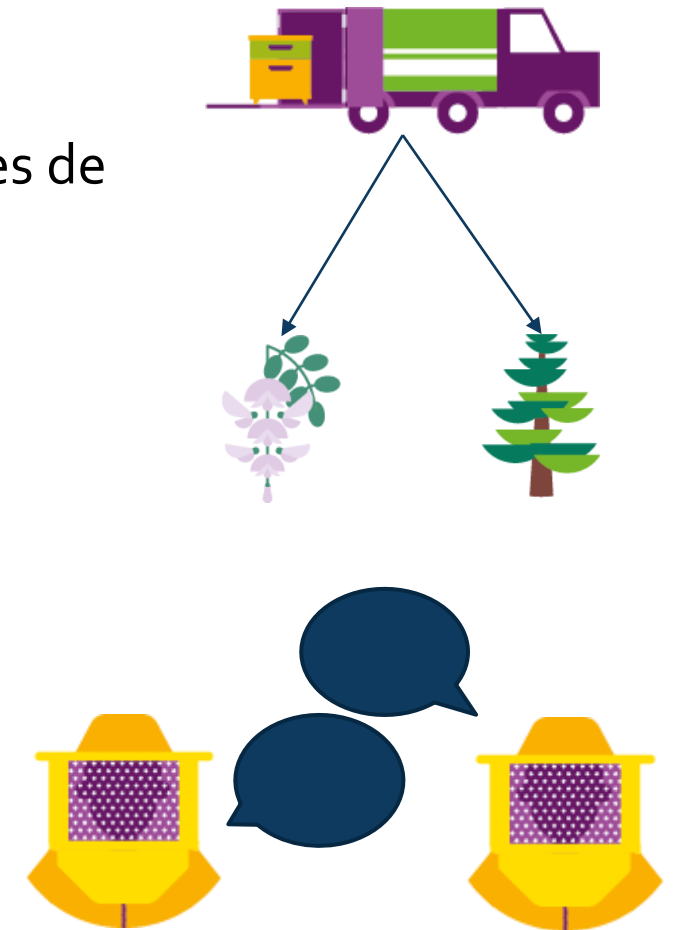


Les difficultés liées aux relations sociales

- **Avec les acteurs du territoire :**
 - conflits liés à l'eau (piscines, abreuvoirs, gamelles)
 - manque de civisme lié au foncier
- **Entre apiculteurs :** plusieurs tensions se créent selon les périodes de l'année, les territoires et les catégories d'apiculteurs.
 - entre apiculteurs locaux et transhumants : impact sur la saturation, manque de civisme, apiculture de transhumance traditionnelle, adaptation à la disponibilité des ressources
 - entre locaux :
 - nouveaux et anciens installés
 - les différences de stratégies d'exploitation



La clé est la communication pour permettre une bonne cohabitation entre apiculteurs



Les autres conséquences d'une saturation de ruches

- Appréhension des risques de proliférations des parasites et des maladies : surveillance sanitaire accrue du cheptel
- Altération de la génétique : conflits entre amateurs et professionnels
- Comportement des colonies : agressivité et pillage
- Concurrence avec les pollinisateurs sauvages : orientations de l'apiculture et recherche scientifique



Evolution de l'apiculture en BFC



	Jura	Yonne	Doubs	Haute-Saône	BFC
2017	389	436	711	382	3 506
2018	444	442	823	475	4 021
2019	456	434	847	494	4 118
Evolution	+17,2%	-0,5%	+19,1%	+29,3%	+17,5%



	Jura	Yonne	Doubs	Haute-Saône	BFC
2017	18 397	12 966	14 601	8 566	89 752
2018	19 727	12 828	15 780	10 337	95 075
2019	21 166	14 401	18 221	12 429	105 401
Evolution	+15,1%	+11,1%	+24,8%	+45,1%	+17,4



Ces chiffres ne sont pas suffisants pour évaluer d'éventuelles surpopulations

L'indicateur utilisé en apiculture



- En élevage bovin, le chargement se définit par le nombre d'UGB par Ha. En apiculture, c'est le nombre de ruches par km².
- En France, la moyenne est de 3 ruches/km².
- En Grèce, pays touché par la crise économique et le réchauffement climatiques, la moyenne est à 15,1 ruches/km².
- Cet indicateur est insuffisant car il ne prend pas en compte :
 - L'artificialisation des sols, variable selon les territoires. Moyenne nationale entre 5 à 9%
 - Les zones naturelles non productives de hautes montagnes,
 - Les besoins en pollinisation des cultures : le colza nécessite 340 ruches/km²
 - Les surfaces mellifères et leurs potentiels

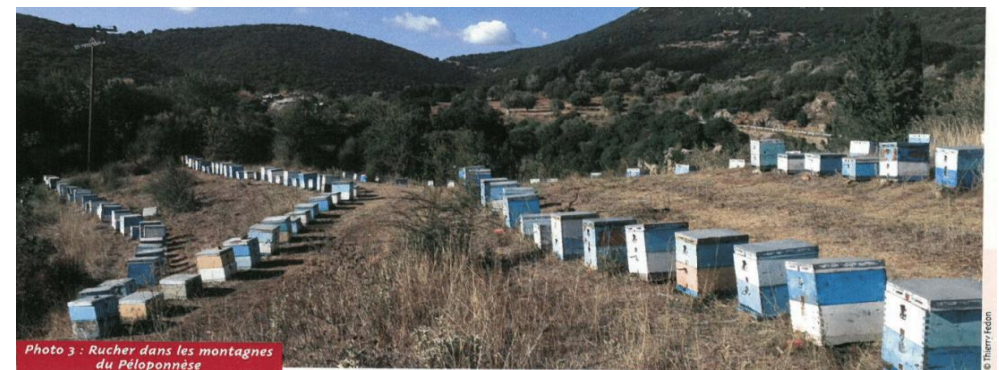


Photo 3 : Rucher dans les montagnes du Péloponnèse

L'évolution du nombre de ruches en BFC selon l'indicateur de densité

Département	Densité 2017	Densité 2019	Evolution
Jura	3,68	4,23	+14,9%
Doubs	2,79	3,48	+24,7%
Haute-Saône	1,60	2,32	+45%
Saône-et-Loire	1,22	1,60	+31,1%
Yonne	1,75	1,94	+10,9%

- 5 départements sont en-dessous de la moyenne nationale
- 2 sont au-dessus de la moyenne
- Et 1 proche de la moyenne



En BFC, la moyenne est 2,2 ruches/km²

Illustration de la représentation du territoire par les apiculteurs

Territoire	Distance moy. th. Entre 2 ruchers en km	Aire de butinage théorique en km ²
Doubs/Haute -Saône	2,3	4,1
Jura	1,1	0,95
Yonne	2,9	6,60



Il existe une **grande diversité** de représentations selon les apiculteurs



La distance idéale entre 2 ruchers selon les apiculteurs

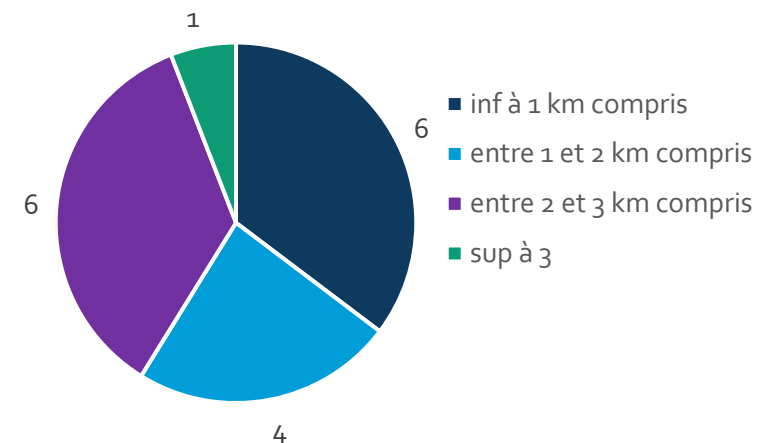


Illustration de la représentation du territoire par les apiculteurs

Secteurs	Nb de communes	Chargement identifié ruches/km ²	Chargement corrigé ruches/km ²	Chargement théorique selon le rayon th. ruches/km ²
vallée de l'Oignon, Pays Riolais, Monts de Gy	18	6,85	13,7	7,2
Grand Dole	35	7,5	11,6	29,1
Sens	10	9,1	12,1	10,6
Ouest Auxerre	11	9,7	12,9	10,6



Exemple d'arrivée massive sur le territoire : sur les miellées d'acacia, l'afflux des ruches extérieures représente 34% du cheptel implanté

Les différents leviers possibles



- Les propos et les suggestions qui suivent ont été soulevés lors des différents témoignages.
- Ils constituent une base de discussions et d'échanges

Les différents leviers possibles : augmentation des ressources

- Avec l'aide des agriculteurs pour replanter des haies et utiliser des techniques innovantes (semis sous-couvert ou fauche tardive)
- Avec l'aide d'autres structures : ONF, Etat, Chambre d'agriculture, Fédération de chasse etc.
- Avec l'aide des apiculteurs lorsque le foncier est disponible
- Mieux gérer la ressource en eau qui se rarifie (innovations des abreuvoirs)
- Implication éventuelle de l'ADA BFC dans la thématique de la concurrence entre pollinisateurs sauvages et abeilles domestiques.

Le réchauffement climatique a aussi des conséquences

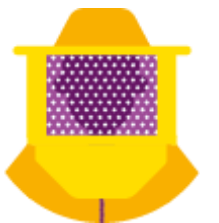


Les différents leviers possibles : soutien financier

- Pour inciter à placer des ruches sur certains secteurs moins denses
- Pour mettre en place des primes selon les secteurs de production
- Aide à la sédentarisation
- Aides à la transhumance à revoir
- Aider les communes à aménager des emplacements
- Les apiculteurs ne veulent pas dépendre des aides agricoles



Est-il logique d'aller chercher du miel de plus en plus loin pour rendre des zones saturées ou des zones désertes ?



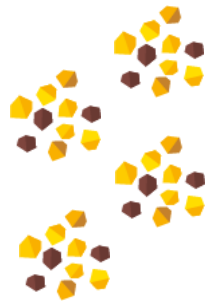
Les différents leviers possibles : communication & concertation

- Créer un guide de bonne conduite à destination de l'ensemble des apiculteurs nationaux
- Mise en place de réunions entre apiculteurs
- Travailler avec les acteurs du territoire (agriculteurs, élus, ONF, etc.) de manière concertée
- Sensibiliser les habitants pour limiter les conflits de voisinage



Les différents leviers possibles : politique apicole

- Valoriser le miel toutes fleurs pour pouvoir favoriser la sédentarisation
- Revoir certaines stratégies d'exploitation qui misent exclusivement sur la production de miels mono-floraux pour inciter à la diversification
- Sensibiliser les PAI et les porteurs de projets à la saturation sur les territoires
- Favoriser les transmissions lors des départs à la retraite



Les différents leviers possibles : réglementation & recensement



- Déclarer le nombre de ruches à l'échelle de la commune et du lieu-dit
- Identifier tous les apiculteurs présents sur les communes (sédentaires et transhumants)
- Travailler avec les autres structures apicoles pour recenser
- Imposer l'inscription du numéro de téléphone sur le rucher
- Limiter le nombre d'emplacements par commune
- Déclarer les transhumances effectuées (lieu et nombre de ruches)
- Imposer un pourcentage maximal de ruches à transhumer ou le rayon de kilométrage
- Toute personne possédant des ruches doit être formée à l'apiculture et bénéficier d'un suivi sanitaire



Des mesures de derniers recours complexes et inadaptées à la réalité du terrain pouvant avoir d'autres conséquences négatives

Limites, suites & perspectives

- Des **limites** à ces solutions existent :
 - Conflits aggravés
 - Fausses déclarations
 - Atteinte à la liberté
 - Vol et vandalisme
 - Augmentation de la saturation
- **Suites et perspectives** :
 - Poursuivre le recueil de témoignages des acteurs du territoire
 - Organiser des réunions de concertation entre acteurs pour échanger
 - Créer un guide de bonne conduite commun : problématique commune aux ADAs
 - Présentation de Beegis le 16 mars à 9h



C'EST A VOUS !

